Annonces légales

Département 78 - Le Courrier des Yvelines
Mercredi 1er septembre 2021

Adjudications Immobilières

7264231201 - VJ

78 **Vente aux Enchères Publiques au T.J de VERSAILLES Palais de Justice 5, Place André Mignot**

LE MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 à 9 h 30

UN APPARTEMENT de 38,17 m2 À COIGNIÈRES (78)

21, rue de la Prévenderie

Cad. Sec. AC N° 186 lieudit « 146, route Nationale 10 » pour une contenance de 800 m2

Dans le bâtiment A, au 1er étage gauche, comprenant : une entrée avec placards, une cuisine type américain, un salon/séjour, une chambre, une salle de bains/wc.
Dans le bâtiment 10, au rez-de-chaussée, UN GARAGE

LES LIEUX SONT LIBRES DE TOUTE OCCUPATION.

MISE À PRIX : 20 000 EUROS

Une consignation préalable est obligatoire : 3 000 euros.

Renseignements : le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André-Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de **Maître Pascale REGRETTIER**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7, rue Jean-Mermoz : **T : 01.39.24.88.46. www.ferrari.fr**

Les visites sont organisées et auront lieu sur place le : 30 SEPTEMBRE 2021 DE 9H00 À 11H00 ET DE 12H00 À 14H00

7264089001 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

À la barre du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES (Yvelines), 5, place André-Mignot,

LE MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 à 9 H 30

Commune d'ÉLANCOURT (Yvelines)
7, rue de Coulanges

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION

composée d'un niveau rez-de-chaussée, d'un premier étage, et à l'étage supérieur, de combles sous grenier, d'une surface habitable de 98,20 m2.
Jardin.

OCCUPÉE

MISE À PRIX : 80 000 EUROS

Lieux où peuvent être consultées les conditions de mise en vente de l'immeuble : SCP COURTAIGNE AVOCATS, Avocat, 4, place Hoche 78000 VERSAILLES. Tél. : 01 39 50 02 28.

Au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles, 5, place André-Mignot.

Visites sur place :

- **le 28 septembre 2021 de 14 h 30 à 16 h 30**
- **le 30 septembre 2021 de 10 h 00 à 12 h 00**

Avis administratifs

7264080401 - AA

Commune du VÉSINET

Avis d'enquête publique n° 1 relative au projet de révision du règlement local de publicité

1ER AVIS

Par arrêté n° 2021- 47 en date du 11 août 2021, le Maire du Vésinet a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Règlement Local de Publicité (RLP) du Vésinet.

Par décision N° E219000053/78 du 15 juillet 2021, M. Michel GASQUET, architecte urbaniste, a été désigné par la présidente du Tribunal administratif de Versailles, en qualité de commissaire enquêteur titulaire.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du Vésinet – Hall de l'Hôtel-de-Ville – 60, boulevard Carnot, pendant 31 jours consécutifs du mercredi 15 septembre à 8h30 au vendredi 15 octobre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie

(le lundi de 13 h 30 à 18 h 00, du mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 00).

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier de projet d'enquête publique sur le site internet de la Ville (http://www.levesinet.fr), sous format papier dans le hall de la mairie et sur un poste informatique dédié à cet effet à la mairie du Vésinet aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors jours fériés).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur. Il pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête par voie postale à la mairie à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur – Enquête publique révision du Règlement Local de Publicité - Hôtel-de-Ville – 60, boulevard Carnot - 78116 Le Vésinet cedex et par courriel électronique à l'adresse suivante : RLP@levesinet.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par courrier électronique ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête en mairie et sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : http://www.levesinet.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, lors de permanences, dans le hall de la mairie du Vésinet, aux dates suivantes :

- jeudi 16 septembre de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- samedi 24 septembre de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- mardi 5 octobre de 14 h 00 à 17 h 00 ;

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai de 30 jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique, et seront consultables sur le site internet de la Ville http://www.levesinet.fr. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

Vie de sociétés

7264191601 - VS

RSD Avocats
Barreau de l'Eure
361, rue Clément-Ader
Le Long Buisson
27000 ÉVREUX
Téléphone : 02 32 33 29 32
Fax : 02.32.38.32.07

SAS DAD TECH

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Dont le siège social est au
18, rue des Champs-Odes
78200 BUCHELAY
En cours d'immatriculation
au RCS de Versailles

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 7 juillet 2021 conclu entre

La société CARLA HOLDING FINANCIÈRE, société civile immatriculée au RCS d'Évreux sous le numéro 808 694 913, dont le siège est 13, rue de la Divette, 27120 Boncourt, représentée par M. HARANG Jean Luc, son gérant, valablement autorisé par assemblée générale en date du 1er juillet 2021,

Et

M. François ÉVRARD, né le 22 juin 1963 à Paris (20), de nationalité française, domicilié 43, domaine du Pré-Launay, Bur-sur-Yvette 91440,

Il a été décidé d'instituer entre eux une Société par Actions Simplifiée dénommée DAD TECH pour une durée de 99 (quatre-vingt-dix-neuf) ans et dont les actions sont réparties comme suit :

La société CARLA HOLDING FINANCIÈRE
à concurrence de 55 000 (cinquante-cinq mille) euros.
M. François ÉVRARD
à concurrence de 45 000 (quarante-cinq mille) euros.

Capital social total : 100 000 (cent mille) euros.

La société a pour objet d'être une entreprise générale du bâtiment de fabrication de matériel de détection incendie, de désenfumage, d'asservissement de tous matériels liés à la détection incendie.

Le président de la société, nommé pour une durée illimitée est M. Jean Luc HARANG, né le 6 mai 1969 à Évreux, de nationalité française, domicilié 13, rue de Divette 27120 Boncourt.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont cessibles entre actionnaires et au tiers avec agrément des associés.

Pour extrait,
SCP RSD AVOCATS,
Représentée par Maître Richard DUVAL

7263790501 - VS

FARSKY INTERACTIVE
17, rue de la Closerie
78240 CHAMBOURCY
Société par Actions Simplifiée
à associé unique
au capital de 800 euros
RCS Versailles n° 798 620 498

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération d'AGE en date du 30 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social à Autouillet (78770), 6, allée du Château et de modifier en conséquence l'article 4 - Siège social des statuts.

Prise d'effet : 30 juillet 2021.

Mention en sera faite au RCS de Versailles.

Pour avis

7262283401 - VS

SUSHI TRIEL SARL
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 129, rue Paul-Doumer
78510 TRIEL-SUR-SEINE
509 327 193 RCS Versailles

AVIS DE MODIFICATION

Suite à la cession de parts consentie par CHEN Changshou à CHEN Louise et à CHENG Marc FAN, l'article n° 7 des statuts a été modifié par décision des associés du 24 mai 2021.

Associés en nom :
Ancienne mention :
- Mme CHEN Guangqian résidant au 30, rue Riquet, 75019 Paris.
- M. CHEN Changshou résidant au 30, rue Riquet, 75019 Paris.
- M. CHENG MARC FAN résidant au 30, rue Riquet, 75019 Paris.

Nouvelle mention :
- Mme CHEN Guangqian résidant au 30, rue Riquet, 75019 Paris.
- Mme CHEN Louise résidant au 129, rue Paul-Doumer, 78510 Triel-sur-Seine.
- M. CHENG MARC FAN résidant au 30, rue Riquet, 75019 Paris.

Pour avis

7263400201 - VS

HM & MA SCIENTIFIC TRAINING & CONSULTING
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
48, boulevard Gambetta
78300 POISSY
509 653 648 RCS Versailles

RECTIFICATIF

Avis rectificatif suite à l'annonce parue dans le journal LE COURRIER DES YVELINES du 17 mars 2021, il fallait lire : "Aux termes d'une décision en date du 20 juillet 2021" et non "Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2020".

Pour avis
Le Liquidateur

7264390701 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Matthieu PLOMION, notaire à Vaucresson, le 18 août 2021, enregistré au SPFE de Vanves 2, il a été constitué une société civile immobilière dénommée : SCI 64-65. Capital social : 1 000 euros. Siège social : Croissy-sur-Seine (78290), 35, avenue de Verdun. Objet social : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS. Apports en numéraire : 1 000 euros. Gérance : M. Hervé Claude Olivier GUEZENNEC et Mme Anne Bruna Suzanne LOUCEL, son épouse, demeurant ensemble à Croissy-sur-Seine (78290) 35, avenue de Verdun sont désignés premiers gérants pour une durée indéterminée. Parts sociales – clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés ou ascendant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles.

Pour avis
Le Notaire

7263985001 - VS

FEREY ROSETTE AVOCAT
33, rue de l'Alma
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

LES SOURCES
SCI au capital de 1 350 euros
Siège social : 30 bis, rue de la Vallée
78970 MÉZIÈRES-SUR-SEINE
453 808 800 RCS Versailles

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2021, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

M. Louis PERROTTE demeurant 3, hameau Les Guillemins, Omonville la Petite 50440 La Hague a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Mézières-sur-Seine (78970) 30 bis, rue de la Vallée, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

7264224201 - VS

ZINC DE TOIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 191, rue du Gros-Chêne
Hameau de la Belle Landes
27150 LONGCHAMPS
841 771 314 RCS Évreux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 12 avril 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ZINC DE TOIT a décidé de transférer le siège social du 191, rue du Gros-Chêne, Hameau de la Belle-Lande 27150 Longchamps à impasse de la Poste 78126 Aulnay-sur-Mauldre à compter du 12 avril 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Évreux sous le numéro 841 771 314 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Versailles.

Gérance : M. Emmanuel DA FONSECA, demeurant 6, allée du Bosquet 78250 Meulan-en-Yvelines et M. Vincent DROUET, demeurant 315, rue du Haut-Chesnet 61190 Irai.

Pour avis,
La Gérance

7264342101 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 août 2021, enregistré au SDE Versailles le 23 août 2021 (dossier 2021 00028545 référence 7804P61 2021 A 03470), constitution pour 99 ans de la société civile immobilière « LA FABRIQUE... » au capital de 1 200 euros par apport en numéraires. Siège social : Rambouillet (78120), 20, rue Gustave-Eiffel. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le premier gérant de la société est M. Paul Gabriel MEURILLON demeurant 6, rue du Manège 78120 Rambouillet. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles.

Pour avis

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

+ FACILE PERTINENT PROCHE

CENTRALEDESMARCHES.com
Votre prochain marché est ici

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Tenez vous informés de l'actualité,
grâce à l'information de proximité

le Courrier des Yvelines

Autres légales

7264109701 - DL

SARL "NICEPHORE NOTAIRES"
Notaires associés
14, rue de la Banque
71100 CHALON-SUR-SAÔNE

Annonce légale (article 1378-1 du Code de Procédure Civile)

SUCCESSION

Par testament olographe du 22 août 2005, Mme Michèle Anne Renée LEBLANC, en son vivant retraitée, veuve de M. Jean François-Xavier ROYET, demeurant à Chatou (78400), 34, rue Labelonye, née à Croissy-sur-Seine (78290), le 23 août 1924, décédée à Meulan-en-Yvelines (78250) le 5 juillet 2021, a institué des légataires universels.

Testament déposé au rang des minutes de la SARL "NICEPHORE NOTAIRES" suivant acte de dépôt et procès-verbal de description de testament dévolutif reçu par Maître Jean-François LANEL en date du 16 août 2021.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me LANEL, notaire à Chalon-sur-Saône chargé du règlement de la succession.

Pour avis

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020 soit 5,14 € ht la ligne

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, ***www.actulegales.fr.***